



INDEMNISATION

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

CLOT

Adoption : Décembre 2023
Entrée en vigueur : Janvier 2024
Validité : Permanente
Secteur : CLOT
Nombre de pages : 1

Officiel Technique

NOM, Prénom

adresse

téléphone portable

Mail :

fonction

Arbitre :

Juge-Arbitre :

Juge-Arbitre Ad :

Formateur :

Stagiaire :

le de heures à heures et de heures à heures

le de heures à heures et de heures à heures

le de heures à heures et de heures à heures

Nature de la compétition ou du stage :

club organisateur :

date :

lieu

Déplacement automobile :

nom des personnes transportées

(hormis le bénéficiaire)

un nom par case

nombre de personnes transportées

-

(*Sélectionner le nombre puis cliquer dans la case)

trajet de

à

distance (AR) en km (a)

base = 0,330€

major/pers = 0,10 €

tarif appliqué (b)

sous-total (€ / km)

€

péage =

1

sous-total

(aXb)

€

Indemnités / jour :

par jour x

jour(s)

total

€

2

sous-total

€

signature

date :

Total

(1+2)

€